



Annulation de la vente d'une maison

Par **zoro**, le **23/05/2008** à **17:09**

Bonjour, pour faire une histoire courte ,je suis entrain de vendre ma maison a une dame et la veille de la signature de la vente ,la dame en question a déménager dans ma maison. Malheureusement cette journée là il a plu beaucoup +la neige ce qui a fait que la nappe souterraine a montée et c'est retrouver dans la cave.Je me suis dépêché a regler la situation c'est a dire pompé l'eau (2 pouces) et en croyant que le drain etais bloquer alors j'ai fais creuser pour voir si c'etait ca le probleme mais non.J'ai meme fais inspecter les drains par des spécialiste avec une caméra et il ne son pas boucher. Je n'ai jamais eu d'eau dans ma cave et sa fait 19 ans que j'y habite!! Le spécialiste m'a dit qu'il n'y avait pas de danger que des champignons se forme car j'avais réagit vite et que l'eau n'etais pas contaminer car elle venait de la nappe souterraine.Ca fait 1 mois que ca c'est produit,la dame est toujours dans la maison gratuitement et elle me demande de faire confirmer par un ingénieur que cela ne se reproduirras plus! Chose impossible on ne peut pas prévoir la nature.Elle demande aussi de réparer la cave au complet,refaire les drains au complet et par des ingénieurs! Des experts en constuction se n'ai pas asser pour elle !Comment puis-je annuler c'est vente car je ne veut pas avoir plus tard des problemes avec cette dame qui a 9 chats en passant et qui ne veut pas s'asseoir pour discuter. Merci j'attend avec impacience Isa